



Semaine Européenne du Recyclage des Piles :

Nos piles usagées ne manquent pas de ressources

A Paris, le 29 août 2023 - Du 4 au 10 septembre prochains se déroulera la Semaine Européenne du Recyclage des Piles. A cette occasion, [Corepile](#) - l'éco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles et batteries usagées - fait le point sur les pratiques des Français, tout en rappelant les bons gestes. Collecter et recycler ses piles usagées, une bonne résolution à prendre dès la rentrée!

Placée sous le thème "Nos piles usagées ne manquent pas de ressources", la 9^{ème} édition de la Semaine Européenne du Recyclage des Piles a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'importance de la collecte et à l'intérêt du recyclage qui permet de récupérer des ressources métalliques.

Rasoir électrique, console de jeux, perceuse, casque bluetooth, montre, enceinte portable... Les appareils fonctionnant avec des piles et batteries sont omniprésents dans nos foyers. D'après une [étude](#) réalisée en 2022, les Français possèdent ainsi **104 piles et batteries dans leur domicile** en moyenne, soit 5 fois plus qu'ils ne l'imaginent. La mobilité n'est pas en reste: 1 foyer sur 15 possède un vélo à assistance électrique et 1 sur 20 une trottinette électrique. Preuve que la mobilité électrique prend une ampleur de plus en plus importante dans les habitudes de consommation des Français.

Une fois usagées, les piles et batteries doivent être prises en charge par la filière de collecte et de recyclage dédiée afin de leur offrir une seconde vie. En 2022, Corepile a ainsi collecté partout en France **près de 500 millions de piles / accumulateurs et plus de 42 000 batteries** provenant de vélos ou trottinettes électriques.

Sur le territoire métropolitain, on observe une grande disparité en termes de volumes collectés entre les régions l'an dernier :

- **Auvergne Rhône-Alpes** avec plus 63 millions de piles collectées
- **Bourgogne-Franche-Comté** : 31,5 millions
- **Bretagne** : 33,4 millions
- **Centre-Val de Loire** : 20 millions
- **Corse** : 700 000 unités
- **Grand Est** : 44,5 millions
- **Hauts-de-France** : 31 millions
- **Île-de-France** : 43,4 millions
- **Normandie** : env. 25,4 millions
- **Nouvelle Aquitaine** : 58,5 millions
- **Occitanie** : 34 millions
- **Pays-de-la-Loire** : près de 42 millions
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : 24 millions

Recycler, c'est utile

Nous avons tous un rôle à jouer pour aller encore plus loin dans le recyclage et la valorisation des piles et batteries que nous utilisons. On estime notamment que chaque habitation compte en moyenne **15 piles ou batteries en attente de recyclage... dont 5 toujours stockées dans leur appareil ! Le potentiel de recyclage est donc fort.**

Au quotidien, après l'entretien de ses équipements ou lors d'un grand rangement, il est indispensable d'adopter le bon geste en déposant ses piles et batteries usagées dans l'un des **32 500 points de collecte** (magasins, déchetteries...) disponibles sur le territoire, géolocalisés sur le site Internet www.jerecyclamespiles.com.

Toutes les piles et batteries confiées à Corepile sont ensuite recyclées. Leur prise en charge par la filière agréée **évite tout risque de toxicité ou de pollution et surtout de gaspiller des ressources naturelles** rares ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc et le nickel. Il permet également de produire, après recyclage, des alliages et des métaux (acier, zinc, cobalt, plomb, cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.



Le saviez-vous? **Jusqu'à 80% du poids d'une pile ou d'une batterie est récupéré en métaux.** A titre d'exemples, 3 132 piles permettent de fabriquer un cadre de vélo. 105 piles sont utiles pour la production d'une casserole en inox et 2 batteries recyclées pour la fabrication d'une canette.

**A la rentrée, profitons-en pour tenir cette bonne résolution :
Collectons et recyclons nos piles et batteries usagées !**

Contacts presse

Agence CIA

Ophélie Godard 06 66 36 90 11 / Mélissa Bire 06 50 02 16 38

A propos de Corepile : Depuis 20 ans, Corepile assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage des piles et batteries portables usagées (petites batteries et batteries de mobilité électrique). Éco-organisme leader en France, sans but lucratif et sous agrément d'État, Corepile a collecté plus de 150 000 tonnes soit 8 milliards de piles et batteries usagées depuis sa création !
Plus d'informations sur : www.corepile.fr www.jerecyclamespiles.com